

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Juin 1873.

Bulletin politique.

Le 7^e et le 2^e bureau se sont réunis pour examiner la validité des élections de MM. Lockroy et Ranc.

L'élection de M. Lockroy ne donne pas lieu à discussion grave.

Il n'en est pas de même de celle de M. Ranc.

La question posée au 2^e bureau était de savoir si M. Ranc était éligible ou non, s'il a subi des poursuites ou des condamnations infamantes.

Plusieurs orateurs ont pris la parole en faveur de M. Ranc, entre autres MM. Arago, Brisson, Goblet.

Ils ont dit que l'examen approfondi des antécédents de M. Ranc ne leur avait donné aucune trace de motifs d'inéligibilité ; qu'ils n'y avaient rien vu qui pût invalider son élection et donner lieu à une discussion ; que les reproches faits à M. Ranc ne s'appuient que sur des présomptions de poursuites et non sur des faits.

La meilleure preuve que les accusations portées contre M. Ranc sont sans fondement, c'est qu'il s'est rendu à l'appel de la justice, qu'il siège régulièrement à l'Assemblée nationale et aux séances du conseil municipal.

MM. Piou, de Gavardie, Aubry, Giraud ont repoussé tous ces arguments fantaisistes, en disant simplement que M. Ranc est un condamné contumax laissé en liberté on ne sait pourquoi, ni grâce à qui.

M. Tallon a pris ensuite la parole pour déclarer qu'à l'occasion de cette élection, il y avait lieu de faire des observations sévères à l'autorité municipale sur la manière peu scrupuleuse dont étaient établies les listes électorales du département du Rhône, mais qu'en droit il n'y avait aucun motif d'inva-

lider l'élection de M. Ranc, qui était un fait accompli.

Malgré cet appoint apporté par M. Tallon aux amis de M. Ranc, la majorité du 2^e bureau, par 20 voix contre 10, a déclaré que la confection ou l'examen du dossier de M. Ranc est du ressort du ministre de la justice.

Le garde des sceaux a donc été chargé par le 2^e bureau de rechercher et d'établir si M. Ranc a subi des poursuites, si des mandats d'amener ont été lancés contre lui et quelles ont été les suites de ces mesures.

Il est certain que le dossier de M. Ranc est introuvable, et qu'il a existé, d'après le dire de témoins oculaires ; ce qui donne le droit de croire qu'il est bien caché, c'est que M. Ranc a fait samedi sa réapparition à l'Assemblée.

La *Liberté* annonce que les préfets des départements ont reçu la dépêche suivante :

Versailles, le 5 juin 1873.

CONFIDENTIELLE.

Monsieur le préfet, depuis plusieurs jours, on fait circuler dans quelques grandes villes des formules d'adresses tendant toutes à apprécier, dans un sens soit favorable, soit hostile, les événements parlementaires du 24 mai.

Le gouvernement croit être l'interprète fidèle des sentiments de la Chambre, en improvisant les unes à l'égard des autres. Quel qu'en soit l'esprit, de pareilles manifestations n'aboutiraient qu'à agiter inutilement le pays, qui éprouve un si impérieux besoin de repos.

Lorsqu'elles émanent de l'initiative privée, vous ne pouvez évidemment que leur laisser un libre cours, sauf à réprimer sévèrement les délits de colportage ou les contraventions à la police des lieux publics dont elles deviendraient l'occasion, comme vous le prescrivait mon honorable prédécesseur, M. de Goulard, par une circulaire du 11 janvier dernier. Mais vis-à-vis des conseils généraux, commissions départementales,

conseils municipaux, qui, en tant que corps constitués et sans souci de la limite précise assignée à leurs pouvoirs, voudraient intervenir dans ces manifestations, la loi reprend tous ses droits. Le Président de la République entend qu'elle soit appliquée sincèrement, honnêtement, sans restriction ; il n'admet pas qu'un gouvernement soit jamais excusable de fermer les yeux sur une illégalité par cet unique motif que les adresses ainsi votées acclament le régime nouveau ou paraissent devoir servir sa politique.

Je me conforme à sa volonté expresse en vous recommandant la plus grande vigilance pour prévenir ou enrayer, dès le début, toute tentative de cette nature. Vous devriez, le cas échéant, non-seulement prononcer ou provoquer l'annulation des délibérations illégalement prises par les assemblées communales et départementales, mais encore me proposer telles autres mesures répressives que vous jugeriez nécessaires, aussi bien contre ces assemblées elles-mêmes que contre les fonctionnaires municipaux qui, soit collectivement, soit isolément, signeraient, en leur qualité de maires ou adjoints, des adresses hostiles à l'autorité souveraine de l'Assemblée nationale.

Recevez, monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
BEULÉ.

Le *Times* publie, d'après une dépêche de son correspondant de Paris, l'analyse de la circulaire adressée par M. le duc de Broglie aux représentants de la France à l'étranger.

Voici la dépêche du *Times* :

« Paris, le 5 juin.

» Le ministre des affaires étrangères a adressé aux représentants de la France à l'étranger une circulaire ayant pour objet de les informer de la nature du changement qui vient d'avoir lieu dans le gouvernement.

» Le duc de Broglie déclare que la divergence qui s'est produite entre la majorité et M. Thiers ne touche en rien la politique

étrangère. Au contraire, dans plusieurs circonstances, pendant les deux dernières années, l'Assemblée s'est associée par ses votes aux actes par lesquels M. Thiers a rétabli les rapports de la France avec les puissances étrangères, et aux efforts qu'il a faits pour effacer les traces des malheurs de la France et pour la réintégrer dans sa complète indépendance nationale.

» Le ministre invite donc les agents diplomatiques de la France à l'étranger à rester fidèles à la ligne de conduite qui leur a été tracée. Le duc de Broglie s'attache à démontrer que ce n'est seulement que sur la politique intérieure qu'il y a divergence entre le Président et l'Assemblée.

» La majorité de l'Assemblée a pensé qu'une opposition résolue devait être faite aux progrès de l'esprit révolutionnaire, et cette même majorité n'a pas considéré que le cabinet formé par le Président à la suite des dernières élections offrait des garanties essentiellement désirables au point de vue conservateur.

» La politique du nouveau gouvernement s'est donc inspirée de celle à laquelle il doit son origine. Cette politique sera modérée à l'intérieur, pacifique à l'étranger, et énergiquement décidée à s'opposer au parti révolutionnaire sans recourir à aucune réaction, à aucune agression contre les institutions actuelles.

» Le gouvernement laissera l'Assemblée décider, selon qu'elle le jugera convenable, la question de la forme future du gouvernement en France.

» Le duc de Broglie termine en insistant sur cette grande vérité politique, que la question soulevée dans l'Assemblée nationale intéresse non-seulement la tranquillité de la France, mais aussi celle de toutes les nations.

« En effet, dit-il, ce n'est pas seulement » en France que l'esprit révolutionnaire » conspire contre la paix publique et contre » la société ; et tous les États de l'Europe » ont un égal intérêt à ce qu'il soit réprimé. » Le triomphe des démagogues serait à » coup sûr plus formidable en France que

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉGLISE DE PARAY-LE-MONIAL.

La *Semaine religieuse* de Nevers contient une curieuse et intéressante description de la vieille église romane des bénédictins de Paray-le-Monial. C'est dans cette vaste église que doivent s'accomplir les divers exercices du pèlerinage que ne pourrait contenir la chapelle de la Visitation. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant la savante description de Mgr Crosnier. Le grave archéologue, après avoir rappelé les liens qui doivent unir la France au Sacré-Cœur et évoqué le souvenir du courage que l'étendard de ce divin cœur arboré à Loigny a inspiré à une troupe d'élite, ajoute, à propos de « la vieille église monacale dont les tours dominant la modeste cité » :

Cette église, qui n'est pas assez connue, est certainement une des plus intéressantes

qu'on puisse rencontrer sous le rapport du plan et des détails d'architecture, mais surtout du symbolisme monumental.

Avant tout, disons quelques mots sur Paray-le-Monial. C'est une petite ville de 3,500 âmes environ, qui doit son existence au prieuré qui y fut fondé en 973 par Lambert, comte de Chalons. Sa première église fut dédiée, en 977, en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste. Ce monastère fut mis par le roi Robert, en 999, sous la juridiction de l'abbé de Cluny, dont saint Odilon était alors abbé.

Quant au monastère des religieuses de la Visitation, il fut fondé en 1632 par celui de Dijon (1).

L'église monacale, dont nous allons nous occuper, reproduit en plan la croix latine, mais se rapprochant de la croix grecque par

(1) Le savant écrivain commet une légère erreur. Le monastère de la Visitation de Paray a été fondé en 1626 par le premier monastère de Lyon en Bellecour. La première supérieure de Paray, la mère Marguerite-Elisabeth de Sauzion, était native de Lyon.

ses proportions. Elle est à trois nefs formant déambulatoire ; trois chapelles absidales en hémicycle avec une petite travée en avant rayonnent autour du sanctuaire. Chaque chapelle absidale est séparée de celle qui l'avoiisine par un grand arc de même dimension que l'ouverture de l'abside. Dans les murs orientaux des croisillons de transept on remarque de chaque côté une petite abside, comme à Saint-Etienne de Nevers.

Les piliers carrés sont flanqués, sur le côté qui regarde la nef, de pilastres cannelés, et sur les côtés latéraux de colonnes engagées. A la naissance des arcades qui établissent communication entre la grande nef et les collatéraux, au-dessus du chapiteau des pilastres, s'élèvent d'autres pilastres, flanqués aux angles rentrants de deux colonnettes jusqu'à la hauteur du sommet des arcs de pénétration. Les tailloirs des pilastres et des colonnettes continuent et circulent tout autour de l'église. Sur ce cordon, formant corniche, s'appuient des fenêtres aveugles sans ornementation, mais sépa-

rées chacune par un pilastre cannelé avec chapiteau.

Dans la région absidale, ces dispositions se modifient. Au-dessous du cordon dont nous venons de parler, on remarque une suite d'arcatures en porte-à-faux, et au-dessus, au lieu des baies aveugles que nous venons de signaler dans la grande nef, neuf fenêtres transparentes éclairent le sanctuaire. Une archivolte en damier environne le cintre de ces fenêtres, et vient retomber sur les deux colonnes jumelles.

Cette modification que nous signalons au sanctuaire est motivée par le plan en élévation ; ici, en effet, l'arc triomphal qui donne entrée dans le chœur n'a plus les dimensions des autres arcades de l'intertransept. C'est une disposition que nous avons remarquée dans un certain nombre d'églises de cette époque ; nous la retrouvons à Lyon, à Vienne, à Saint-Guilliem-du-Désert, etc. La voûte de cette partie du monument n'a donc plus l'élévation de celle de la grande nef et du transept ; en sorte qu'au-dessus de l'arc dont nous parlons règne jusqu'à la voûte

» partout ailleurs, et la cause de la civilisation française est donc celle de la civilisation. »
 » Les diplomates français sont invités à s'inspirer de cette circulaire dans leur langage et dans leur conduite. »

Chronique générale.

Le *Journal officiel* contient quelques nominations importantes dans la magistrature et un déplacement considérable dans le personnel des sous-préfets, mais nécessité par la démission des onze titulaires et la révocation de sept autres.

Les sous-préfets démissionnaires sont : MM. Camille Sée (Saint-Denis), Fresne (Brives), Foulquié (Villefranche), Even (Dinan), Delthil (Castelsarrasin), Mercadier (Cosne), Lachèze (Gaillac), Estubier (Embrun), Deshais (Domfront), Najean (Clamecy) et Cestard (Lectourne).

Sont révoqués : MM. Coutant (Saint-Flour), Depoux (Lesparre), Meyer (Montdidier), Dupont (Saint-Julien), Boiteau (La Châtre), Rollet (Saint-Amand), et Molmont (Bellac).

On dit que le gouvernement ne prendra aucune résolution définitive relativement aux matières premières avant que le conseil supérieur du commerce, qui vient d'être organisé, ait pu lui donner son avis sur la question.

M. le ministre de l'intérieur, frappé des divergences de ton et de langage qu'offrent les circulaires publiées par les nouveaux préfets, quand ils prennent possession de leurs préfectures, vient d'ordonner qu'aucune circulaire de cette nature ne soit envoyée aux maires sans avoir été soumise à son approbation.

Mardi prochain, 10 juin, le Congrès archéologique de France ouvrira, à Châteauroux, sa session de 1873 sous la présidence de M^r l'archevêque de Bourges.

M. de Cougny, l'éminent directeur de la Société, prononcera un discours dans lequel il exposera le but que se propose cette société savante.

Après une courte maladie, M. Rattazzi vient de mourir à Frosinone, à l'âge de soixante-cinq ans.

Cet événement était si peu prévu que, récemment, lorsque le ministre Lanza fut battu à la Chambre sur une question d'arsenal, l'on avait songé à le remplacer par un ministre Rattazzi.

A vrai dire, on ne s'explique pas qu'il ne fût pas revenu depuis longtemps aux affaires, car c'est sa politique qui triomphait lorsque s'accomplit l'invasion sacrilège de Rome en 1870.

Voué de longue date à la défense des idées révolutionnaires, M. Rattazzi avait débuté

dans la vie politique en se faisant le plus actif agent de Cavour dans l'élaboration et l'exécution des projets qui révolutionnaient le Piémont en attendant qu'ils gangrenassent l'Italie tout entière.

RÉCEPTION DE M. LITTRÉ

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La réception de M. Littré à l'Académie française avait attiré jeudi, au palais Mazarin, une foule considérable, poussée autant par la curiosité que par le pur amour de la littérature.

M. Littré n'a rien dans sa renommée littéraire qui puisse faire attendre de lui un discours éloquent, nourri de grandes pensées, de profonds jugements ou de fines allusions.

L'intérêt de sa réception naissait presque tout entier du bruit qui s'est fait autour de son élection ; on voulait savoir si celle-là ne se serait pas un scandale comme l'avait été celle-ci, ou si elle en serait une réparation.

Enfin, étant données les croyances de M. Littré sur l'origine de l'homme, on était désireux d'entendre le dialogue qui allait s'échanger en pleine Académie française entre les plus lettrés... officiellement des fils d'Adam et le plus érudit des descendants du singe.

L'espèce simienne est connue comme donnant naissance aux plus fameux grimpeurs de la terre. Gravier en un instant la cime d'un arbre est pour les animaux de cette race un jeu facile. Mais monter jusqu'aux sommets du Parnasse, mais faire l'ascension du dôme de l'Institut, est un mérite dans lequel l'espèce humaine n'avait pas jusqu'ici connu de rivaux.

L'issue de cette nouvelle concurrence intriguait fortement bon nombre de membres du genre humain. Quant à l'autre parti, il n'a pas encore été facile de connaître ses sentiments.

Qu'on se rassure néanmoins. Si quelqu'un avait pu craindre un moment que les hôtes habituels de la fameuse rotonde du Jardin des Plantes ne se transportassent en masse sous le dôme de l'Institut pour assister à cette fête de famille, ses appréhensions ont dû se dissiper promptement dès l'ouverture des portes de l'Académie.

Les gradins et les tribunes ont été rapidement occupés par un grand nombre de dames, dont aucune n'avait une physionomie s'écartant sensiblement du type humain, et par des hommes dont la plupart paraissaient fort civilisés, et dont les autres pouvaient passer, malgré leur radicale figure, pour des hommes dégénérés plutôt que pour des hommes perfectionnés.

A deux heures, le bureau de l'Académie, c'est-à-dire M. de Champagny, directeur, M. Marmier, chancelier, et M. Patin, secrétaire perpétuel, sont entrés dans la salle, suivis du récipiendaire, dont l'apparition n'a provoqué que de maigres applaudissements.

L'entrée du nouvel élu provoque un mouvement général de lorgnettes. Les dames

surtout sont curieuses de contempler les traits de M. Littré. On voit qu'elles tiennent à s'assurer s'il est vraiment aussi laid qu'on le dit.

On avait espéré que la présence de certains grands personnages politiques donnerait lieu à quelque incident extra-académique. Mais les puissants immortels que l'on attendait ne se sont pas montrés. Rien que des dieux de second ordre, au nombre desquels il faut bien ranger M. Dufaure, puisqu'il a excité aussi peu d'enthousiasme que ses collègues, et que le *Figaro*, qui voit bien des choses, ne l'a point vu.

M. Thiers, dont on avait annoncé la présence, n'est pas venu ; M. Guizot a manqué également.

M. Littré, revêtu de l'habit à palmes vertes, avait à sa droite M. de Sacy et à sa gauche M. Legouvé, qui s'était chargé de lire le discours du nouvel académicien, qu'un affreux coriza a rendu depuis quelque temps aussi muet qu'un homme des bois pur sang.

On a reconnu que ce discours était d'une pauvreté de style incomparable. Nulle part on ne sent un souffle de vie, un air de grandeur, une certaine chaleur d'expression.

C'est aride comme le doute, froid comme la mort, étroit et borné comme le pur instinct. Ni grands horizons, ni unité de vue, ni puissante synthèse, ni espérances élevées.

A vrai dire, M. Littré n'a point tracé le portrait de M. Villemain ; il n'a pas fait revivre cette physionomie si fine, si ondoyante, si spirituelle. Il s'est contenté de rappeler les principales phases de sa carrière, comme le pourrait faire un dictionnaire de biographie.

Malgré la diction nette et savante de M. Legouvé, l'auditoire n'eût pu trouver à placer, ne fût-ce que pour se distraire, une seule salve d'applaudissements, si M. Littré, dont il faut louer l'impartialité historique, n'avait rendu à l'Église et à son influence dans le monde un hommage précieux dans sa bouche.

L'approbation a été unanime lorsque, rappelant les noms des Augustin, des Ambroise, des Jérôme, il a proclamé leur supériorité sur tout ce qui restait encore de sophistes païens.

Vers la fin du discours de M. Littré, une partie de l'auditoire a vivement applaudi à l'allusion des « vieillards qui donnent l'exemple du travail. » M. l'ex-président de la République, son « vieil ami » et son « généreux ami » ont dû s'en réjouir dans leur retraite.

C'est M. de Champagny qui répondait à M. Littré. La fin de son discours est une verte réponse aux théories matérialistes du nouvel académicien, dont la réception s'est fait sentir, d'ailleurs, même en dehors de l'Institut.

On assure, en effet, que les promeneurs du jardin d'acclimation remarquaient jeudi avec étonnement qu'une animation extraordinaire régnait dans le palais des singes. Par toutes sortes de cabrioles excentriques, ils manifestaient une joie exubérante.

Après avoir longtemps cherché on se ren-

seigna auprès des gardiens qui donnèrent le mot de l'énigme.

Les singes se réjouissaient de la réception à l'Académie de M. Littré, auxquels ils ont, comme on sait, des raisons particulières d'être tout-à-fait sympathiques.

M. Littré ne saurait manquer d'être profondément touché de cet hommage et de porter aujourd'hui même à ses amis, au jardin d'acclimation, plusieurs pains de seigle, en signe de reconnaissance.

C'est le moins qu'on doive, évidemment, à une race dont on se croit issu.

M. Littré, qui est avant tout un habile spéculateur avec son grand dictionnaire, n'a émis dans cet ouvrage aucune de ces excentricités qui ont fait sa réputation.

Oh ! amour du lucre ! voilà bien de tes coups !

Disons bien vite que, malgré ses théories, M. Littré est le plus doux et le plus inoffensif des hommes. Marié et père de famille, il remplit dignement ses devoirs de chef de maison.

Un détail assez curieux : M^{me} Littré et sa fille sont excessivement pieuses.

Il y a quelques années, ces dames ne manquaient jamais d'assister chaque dimanche à la grand'messe de Saint-Sulpice.

M. Littré, pendant ce temps, se promenait de long en large sur la place, attendant la fin de l'office.

Je ne jurerais même pas qu'aux jours de grandes fêtes, il n'entrât pas lui-même dans l'église, pour faire plaisir à sa femme et à sa fille.

Nouvelles militaires.

On se réjouit sincèrement dans l'armée de la nomination du général du Barail au ministère de la guerre. Le général du Barail n'est point un administrateur, mais il a la volonté qui fait exécuter et le bon sens qui discerne les gens capables : c'est beaucoup pour un chef appelé à donner l'impulsion générale plutôt qu'à s'appliquer aux minuties et aux détails.

Le général du Barail est militaire dans l'âme. Il a l'intention parfaitement arrêtée, dit-on, d'exiger en tous lieux la tenue militaire et le port du sabre, deux choses fort délaissées, comme on sait, et dont l'abandon est véritablement préjudiciable à l'esprit militaire.

Suivant d'autres bruits, l'état-major serait ouvert à toutes les armes et l'École actuelle supprimée ; prenons garde aux réformes par trop radicales, et pour vouloir aller trop vite, ne prenons point une fausse route.

Nous applaudissons néanmoins aux réformes projetées pour l'état-major. Telle qu'elle est, cette arme est véritablement déviée du but pour lequel elle a été créée ; il est temps qu'une main énergique et sûre la replace dans sa voie et lui rende ses véritables attributions.

une large plate-bande qui eût été disgracieuse si on ne l'eût pas dissimulée par quelque ornement. Le moine architecte n'a pas manqué d'y pratiquer trois ouvertures : une fenêtre centrale et deux oculi.

Les voûtes de la nef centrale et des croisillons du transept sont en berceau au plein-cintre ; celle du sanctuaire prend une forme ovoïde ; dans les bas-côtés sont des voûtes d'arêtes.

Puisque nous en sommes aux voûtes, n'oublions pas de relater la coupole qui s'élève à l'intertransept, comme dans la plupart des églises monacales de cette époque qui ont été construites sous l'influence de Cluny.

Au-dessus des fenêtres aveugles dont nous avons parlé, qui règnent autour de la nef et du transept, un nouveau cordon ou entablement est soutenu sur les pilastres qui séparent les arcs et sur des modillons placés à l'entre-colonnement. C'est ici que commence la série des baies transparentes qui éclairent la grande nef et les croisillons ; ces fenêtres sont au nombre de trois dans chaque travée.

On les retrouve dans les parois occidentales, septentrionales et méridionales du transept, mais avec une légère différence, car dans les croisillons une des travées est plus petite que celles de la nef. Les collatéraux sont éclairés par une fenêtre à chaque travée. Les arcs des fenêtres, toutes au plein-cintre, sont garnis d'un tore qui repose sur des colonnes geminées.

Déjà nous avons parlé du rond-point ; essayons d'en compléter la description. Huit colonnes monocylindriques, avec chapiteaux variés, mais peu fouillés, soutiennent neuf arcades autour du sanctuaire, correspondant aux neuf fenêtres supérieures. Ici l'ornementation devient plus riche. Ces baies sont garnies d'archivoltes composées d'oves renfermés dans les bandelettes croisées. Les arcs latéraux ont les mêmes ornements, et les quatre grands arcs qui portent la coupole les remplacent par des besants. Les arcs-doubleaux de la nef et les autres arcs sont lisses et ont la forme ogivale. Quant aux arcatures du déambulatoire, soit pour les chapelles absidales, soit pour les arcs en appli-

cation qui les séparent, elles ont des archivoltes ornées de tores rompus.

Les chapiteaux sont, comme partout, la partie la plus riche en ornementation ; ils présentent une grande variété. Le temps ne nous a pas permis d'en étudier tous les détails ; les uns sont historiés et animés, les autres sont fleuris ou chargés d'ornements de fantaisie.

Trois tours dominent l'édifice. Une octogonale s'élève au-dessus de la coupole ; elle accuse le douzième siècle et concorde avec le style général du monument ; cependant, le dernier étage est plus récent ; nous l'attribuons au quatorzième.

Sur le devant de l'église, mais non dans l'axe, se dressent deux autres tours séparées du mur occidental ; elles sont d'une époque antérieure au reste de l'église ; nous ne pensons pas nous tromper en les attribuant au commencement du onzième siècle, c'est-à-dire à l'époque même de saint Odilon.

On a pu remarquer, dans la description de l'église de Paray-le-Monial, beaucoup d'analogie avec celle de Saint-Etienne de Ne-

vers, quoique notre église prieurale soit plus ancienne de près d'un siècle.

Nous n'avons qu'une heure pour étudier cette curieuse basilique et inscrire nos notes ; il nous a été impossible de prendre des mesures exactes le mètre à la main, nous l'avons mesurée au pas, et nous avons trouvé en longueur 48 ou 50 mètres, en largeur 21 ou 22 mètres dans la nef, et 38 ou 40 au transept.

Mais jusqu'ici nous n'avons fait qu'une description archéologique, et nous avons annoncé une étude sur le symbolisme monumental.

Avant notre voyage à Paray-le-Monial, nous nous occupions depuis quelque temps de symbolisme, et nous avons pu nous convaincre que les artistes du moyen-âge étaient plus que des manœuvres ou des amateurs, se contentant d'exécuter des lignes plus ou moins parfaites, des ornements plus ou moins gracieux ; leurs conceptions étaient inspirées par la foi ; la méditation des choses saintes et des vérités éternelles rendait leur ciseau intelligent et souvent sublime.

La suppression de l'armée de Versailles est, dit-on, arrêtée. Le 2^e et le 3^e corps deviendraient garnison de Paris et rentreraient dans l'intérieur de la place en laissant leurs dépôts dans les forts. Les camps seraient ainsi supprimés.

La division Faron, qui avait obtenu de ne point suivre dans l'Est le 4^e corps (Douai), dont elle fait partie, n'a plus aucune raison de rester à Paris. Elle prendra certainement part en septembre au mouvement de réoccupation des départements envahis.

Il avait été question de donner au général Faron non pas une division, mais un corps d'armée, que M. Thiers avait récemment la pensée d'organiser. Ces projets ont naturellement été abandonnés, étant le fait de convenances personnelles.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'ouverture des vacances, pour les lycées de France, aura lieu le 6 août; la rentrée est fixée au 4^e octobre.

Le ministre de l'instruction publique prépare une circulaire aux instituteurs, pour leur rappeler qu'il leur est absolument interdit de s'occuper de politique.

M. Pierre Chauvin, curé de Thorigné, est décédé, lundi 2 juin, à Saint-Martin-la-Forêt. Né à Saumur en 1806, il avait été successivement professeur de quatrième et préfet des études au Petit Séminaire d'Angers, professeur de mathématiques, puis professeur de philosophie à l'institution de Combrée. En 1860, il fut nommé curé de Thorigné.

Lundi 16 du courant, la pêche sera ouverte, et les amateurs pourront se livrer à ce passe-temps innocent.

Comme aux termes de la décision ministérielle la pêche est interdite du 15 avril au 15 juin, beaucoup de pêcheurs se demandent s'ils ont le droit de se permettre cette récréation dès le 15 juin. Nous pensons que, dans notre département, les agents des ponts et chaussées tolèrent l'exercice de la pêche dès le 15 juin; mais nous devons ajouter qu'il n'est peut-être pas trop prudent de se fier à cette tolérance; la question, en effet, est controversée, les jurisconsultes ne sont pas d'accord... *et adhuc sub judice lis est.*

On écrit de Loudun au *Courrier de la Vienne* :

Le 20 mai, pour la première fois, le sifflet de la locomotive s'est fait entendre sous nos vieux murs. Une foule nombreuse s'était rendue à la gare pour voir le premier train qui arrivait à Loudun avec tous les matériaux nécessaires aux travaux de ballast.

Pour beaucoup, c'était une grande surprise de contempler une locomotive, car bien

Toutes leurs œuvres étaient marquées du cachet chrétien, qui sait au besoin spiritualiser la matière et rendre les pierres elles-mêmes vraiment éloquentes. Ils savaient aussi, par la combinaison des nombres, tracer des phrases sublimes dans les dimensions qu'ils donnaient aux différentes parties des monuments ou aux membres d'architecture dont ils étaient composés (1).

Déjà nous avons pu nous convaincre que les églises ou les chapelles élevées en l'honneur de saint Michel et des autres archanges étaient placées sur les hauteurs au-dessus des voûtes des églises, comme il en existait une à Nevers, ou bien au sommet des tours, pour indiquer la mission que Dieu a confiée à ses anges de protéger les individus et même les cités; ils sont établis comme médiateurs entre le ciel et la terre.

(1) M^r Devoucoux, décédé évêque d'Evreux, avait composé, étant vicaire général d'Autun, un travail des plus remarquables, dans lequel il fait voir que toutes les dimensions de cette église sont établies d'après la science des nombres et tracées des inscriptions mystérieuses.

que nous ne soyons pas très-éloignés des lignes de fer, il y a à Loudun bon nombre de gens qui n'avaient jamais aperçu un wagon: aussi ont-ils été émerveillés de la facilité avec laquelle s'opérait le mouvement de départ et d'arrêt de la machine. Ce qui est triste, c'est que la ligne de Chinon à Loudun est à peine terminée que déjà des malfaiteurs ont essayé de faire dérailler le train en déplaçant les rails de la voie. La gendarmerie, prévenue, surveille activement les malfaiteurs, qui ont précisément choisi pour accomplir leur criminelle tentative l'endroit le plus accidenté de tout le parcours de Chinon à Loudun.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en un seul terme, payable au 15 juin, sont priées de se libérer.

Le Percepteur de Saumur, VÉTAULT.

Théâtre de Saumur.

Une bonne fortune nous arrive. La célèbre Déjazet, cette admirable comédienne qui, depuis plus de soixante ans, a représenté à la scène tous les types, et qui a donné son nom au genre créé par elle, donnera demain soir une représentation sur notre scène. M^{lle} Déjazet paraîtra dans un de ses plus jolis rôles, celui du marquis de Lauzun. Le nom de l'illustre actrice nous dispense d'en dire davantage.

Parmi les artistes qui accompagnent M^{lle} Déjazet, nous remarquons M. Gervaise, M. et M^{me} Donatien, qui ne sont point inconnus à Saumur.

Voici le programme du spectacle :

Mardi 10 juin 1873.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M^{lle} DÉJAZET

Le Marquis de Lauzun,

Comédie en 2 actes, mêlée de couplets, de MM. Carmouche et Paul Vermond.

M^{lle} DÉJAZET remplira cinq rôles de différents caractères, qu'elle a créés à Paris, aux Variétés.

Les autres rôles seront joués par MM. Rousseau, Donatien, Gervaise, Castel, Gabriel, M^{mes} Mabire et Montigo.

Le P'tit de la Bonne, folie-vaudeville en 1 acte, paroles et musique de M. Eugène Déjazet, jouée par M. Castel, M^{me} Donatien et M. Gabriel.

Le Bonhomme Jadis, comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par Henri Murger, jouée par MM. Gervaise, Lefèvre et Mlle F. Bony.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

ORDRE : 1. Bonhomme Jadis; 2. Marquis de Lauzun; 3. Le P'tit de la bonne. — A 8 h. 3/4, Mlle Déjazet.

Pour cette représentation, le prix des places ne sera pas augmenté.

Pour sa clôture, la troupe de drame et comédie nous a donné jeudi un très-joli spectacle. Le directeur, M. Chantilly, a eu les honneurs de la soirée; il a été inimitable dans le rôle de Desembrois des *Vivacités du capitaine Tic*.

Aujourd'hui que M. Chantilly est à Angers, nous pouvons dire, sans être accusé de lui faire aucune réclame, que cet artiste dis-

Nous savons que saint Angilbert, au commencement du onzième siècle, avait fait construire le monastère de Saint-Riquier sur un plan triangulaire; à chaque angle se trouvait une église avec trois chapelles et trois autels. Trois portes donnaient entrée dans le monastère; il y avait trois chapelles, une à chaque porte; elles étaient dédiées aux trois anges saint Michel, saint Gabriel et saint Raphaël; le personnel du monastère était divisé en trois chœurs; tout, en un mot, rappelait le nombre ternaire, que saint Augustin nomme le nombre divin.

Eh bien, ce nombre divin, nous le rencontrons partout dans l'église de Paray-le-Monial; on dirait que l'architecte, en la construisant, avait continuellement devant les yeux le nombre sacré qu'il voulait reproduire sur toutes les parties de l'édifice, en sorte qu'on peut répéter en y entrant : *Majestas Domini implevit domum.* (Paral. 27.)

L'église est divisée en trois nefs; chaque nef est composée de trois travées; les croisillons du transept ont aussi leurs trois travées. Chaque travée a une arcature aveu-

tingu a fait plus de plaisir, jeudi soir, que n'en font souvent certains acteurs parisiens en représentation.

M. Chantilly reviendra-t-il à Saumur? Nous ne savons. Beaucoup de personnes conservent l'espoir de le revoir à l'époque des courses. Il est vrai qu'aucun autre directeur n'offrirait de plus sérieuses garanties d'habileté à satisfaire les spectateurs.

LES DEUX PRÉSIDENCES.

Ah! s'il nous délivra de l'horrible anarchie
Qui, naguère, souillait le sol de la Patrie
Par d'atroces forfaits!... l'habile homme, aujourd'hui,
Avidé de pouvoir, ne songe plus qu'à lui,
Et, bien que *Monarchiste*, il veut la République,
Ne pouvant être Roi!... De cette politique,
Rappelant son passé, personne n'est surpris;
Chacun voit bien qu'il veut gouverner à tout prix;
Qu'il veut, jusqu'à sa mort, garder la Présidence.

Mais, on se lasse enfin de tant d'omnipotence;
On se lasse surtout de cette anxiété
Où dès longtemps nous tient, par sa duplicité,
Ce malin vieillard, dont la marche incertaine
Vers la *Démagogie* évidemment nous mène.

Aussi, la voyez-vous, comme une inondation,
Monter, grandir, s'étendre, envahir la nation,
La couvrir peu à peu de son infecte lie,
En occuper déjà la majeure partie...

Elle avance... elle avance, il faut donc se hâter
D'opposer une digue à cet affreux danger,
Un obstacle assez fort pour arrêter la marche
De ses flots furieux qui menacent notre Arche!

Mais, quel Pilote sûr Dieu nous enverra-t-il
Pour la diriger loin, bien loin de tout péril,
La soustraire aux écueils dont elle est entourée?...

Enfin Dieu nous inspire et la France est sauvée!

Un maréchal illustre et plein de loyauté
Est élu Président par la majorité;
Comptons sur sa parole et son patriotisme,
Qualité bien trop rare en ce temps d'égoïsme;
Espérons qu'il saura nous rendre enfin la paix,
Et, par sa fermeté, les dompter à jamais
Ces fougueux radicaux, ces ennemis de l'ordre,
Entretenant sans cesse et partout le désordre...
P. D.

Faits divers.

Voici quelques détails sur l'accident terrible d'Elbeuf, que nous avons annoncé samedi :

« Un orage épouvantable, dit le *Nouvel-Liste de Rouen*, a fondu jeudi soir sur Elbeuf et sur ses environs. La tourmente a été d'une violence inouïe; les éclairs semblaient déchirer la nue sans intervalle et le tonnerre faisait rage. A dix heures, un coup terrible éclatait et la foudre tombait aux environs de Saint-Aubin.

» La tempête parut se calmer comme par enchantement, mais tout-à-coup une pluie diluvienne fondit sur la ville, et principalement sur la côte du Bourgheroulde.

» A cet endroit surtout, l'eau se déchaînait avec une abondance extrême et descendait la côte avec la rapidité d'un torrent, entraînant dans son cours d'énormes tas de pierres et des arbres entiers.

» Déjà l'émotion était à son comble; l'eau

défonçait les portes et les fenêtres, envahissait le rez-de-chaussée, et chassait les habitants aux étages supérieurs. Tout-à-coup un bruit terrible se fit entendre.

» Deux maisons de la côte, portant les numéros 61 et 63, venaient de s'écrouler, ensevelissant sous leurs décombres leurs malheureux locataires. »

Le *Nouvel-Liste* donne ainsi qu'il suit les noms des habitants de ces maisons :

Paul-Augustin Saint-Amand père, quarante ans, ouvrier de fabrique, — mort.

Joséphine Moulin, femme Saint-Amand, quarante ans, — morte.

Louis-Joseph Saint-Amand, onze ans, — mort.

Victor-Joseph Saint-Amand, six ans, — mort.

Honorine Saint-Amand, quinze ans, blessée, — légères contusions.

Henri Scuvée, vingt-cinq ans, tisserand, blessé, — contusions à l'œil gauche et aux jambes.

Marie Journiac, femme Scuvée, quarante-deux ans, blessée, — vaste plaie à la tête, frontal mis à nu, contusions graves au bras gauche et dans la région lombaire; l'état de cette victime est alarmant, elle a été transportée d'urgence à l'hospice.

Gustave Boudin, quarante-cinq ans, laineur, blessé, — violente contusion au sein gauche, paralysie complète du bras gauche, fractures de plusieurs côtés.

Julia Boudin, dix-huit ans, blessée, — légères contusions.

Eugénie Bourdet, femme Boudin, trente-trois ans, blessée, — légères contusions.

Jacques Gosselin, cinquante-neuf ans, et Louis Gosselin, soixante-neuf ans, ces deux derniers n'ont aucune blessure.

On ajoute que la ville d'Elbeuf prend toutes les mesures nécessaires pour venir en aide aux victimes de cet événement. On organise partout des souscriptions, et dès le lendemain on avait recueilli sur le lieu du sinistre près de 400 fr. La charité publique fera son devoir dans ces douloureuses circonstances, et tout ce qui peut être réparé le sera par la bienfaisance de la population.

Nous apprenons que le gouvernement vient d'envoyer un premier secours de 500 fr.

Bibliographie.

Le premier semestre du *Journal de la jeunesse*, nouvelle publication hebdomadaire illustrée de la librairie HACHETTE ET C^{ie}, vient de paraître. Il forme un magnifique volume in-8°, orné d'un nombre considérable de gravures accompagnant un texte varié, attrayant et instructif.

Il nous suffira de donner un aperçu des matières contenues dans le premier volume de ce beau recueil, spécialement destiné aux jeunes gens de 10 à 15 ans.

Les *Braves Gens*, par J. Girardin; le *Violoneux de la Sapinière*, par M^{me} Colomb; *Dans l'extrême Far West*, voyage de R. B. Johnson; le *Marchand de Venise*, par Et. Leroux; les *Causeries du Jeudi*, par l'oncle An-

gle composée de trois arcs et surmontée de trois fenêtres. Le portail occidental, les pignons des croisillons ont aussi leurs trois arcs obscurs et leurs trois baies transparentes.

Les trois chapelles absidales sont éclairées chacune par trois ouvertures. Le champ qui règne au-dessus de l'arc triomphal a ses trois fenêtres. Enfin, le sanctuaire est environné de neuf arcades surmontées de neuf fenêtres. C'est le nombre de trois multiplié par lui-même, nombre générateur, nombre de la prière d'après les Pères, nombre angélique. Le trône de l'agneau est placé au milieu des neuf chœurs des anges.

Si maintenant nous venons à considérer cette église à l'extérieur, nos regards, habitués au nombre trois si multiplié à l'intérieur, sont frappés à la vue de ces trois clochers, dont la voix d'airain proclame la gloire du Dieu trois fois saint.

Il est impossible de ne pas reconnaître un plan combiné, une pensée de foi dans ce nombre trois si souvent répété.

L'ancienne église monacale de Paray-le-

Monial mériterait seule le voyage. Nous engageons les architectes et les archéologues à faire ce pèlerinage scientifique, sans oublier le pèlerinage religieux. La science et la piété sont deux sœurs qui doivent toujours vivre en bonne harmonie. *Deus scientiarum Dominus.*

CROSNIER,

Protonotaire apostolique, vicaire général.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le *Dictionnaire de la langue française*, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 140 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 17^e fascicule, CCE à COM, est en vente.

selme; *Livingsstone, Stanley, Barentz, les Mines de diamants du Cap*, par R. Cortambert, L. Rousselet, Lucien d'Elne; *des causeries sur l'astronomie*, par A. Guillemin; sur *l'histoire naturelle*, par Ernest Menault et Th. Lally; sur *l'industrie et les nouvelles inventions*, par Eug. Muller et P. Vincent; *des Nouvelles*, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot, M^{me} Pape Carpentier, Marie Maréchal, J. Levoisin; le *Jardinage de la jeunesse*, par L. Châtenay, et enfin toutes les actualités marquantes qui ont eu lieu pendant le semestre: *l'Incendie de Boston, les naufrages du Northfleet et de l'Atlantique, les expéditions du Tonquin et du Sahara Algérien*, etc., etc.

Le second semestre du *Journal de la Jeunesse* contiendra, sous le titre humoristique de: *La famille Durand à l'exposition de Vienne*, une série d'articles écrits par M. Eug. Muller, qui se rend à Vienne dans ce but. Il renfermera en outre: *Une sœur*, par M^{me} de Witt; *Une croisière autour du monde*, par Kingston; *l'Hôtel des Invalides*, par Louis Rousselet; les *Nids*, par Ernest Ménauld, etc., etc.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION:

Le *Journal de la Jeunesse* paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro: 40 cent. Prix de l'abonnement pour Paris et les départements: un an (2 volumes), 20 fr. — Six mois (1 volume), 10 fr. Les abonnements ne se prennent que pour un an ou six mois, du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin.

On s'abonne à Paris, à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, et chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

En vente le 4^{er} volume, broché: 40 fr.

Pour les articles non signés: P. GODET.

M. L. de Viel-Castel vient de publier, chez Michel Lévy frères, le tome XV^e de sa remarquable *Histoire de la Restauration*. On se rappelle que cet ouvrage a été l'objet d'une haute distinction de la part de l'Académie française, qui, avant d'admettre l'auteur dans son sein, lui avait déjà décerné le grand prix Gobert. Le nouveau volume que nous annonçons a trait aux événements de l'année 1826, pendant laquelle fut discuté et rejeté le fameux projet de loi sur le droit d'aînesse, où l'opinion publique se manifesta d'une manière éclatante dans les funérailles populaires du général Foy et dans celles de Talma; année féconde en incidents politiques, qui vit notamment l'abdication de don Pedro, l'avènement de Nicolas I^{er}, la prise de Missolonghi et le massacre des janissaires. Au frémissement qui se produit partout, au dedans comme au dehors, on sent déjà s'avancer le vent de colère sous lequel s'écroulera le gouvernement de la Restauration.

Paris-Journal va commencer la publication d'un grand roman d'aventures et de passions contemporaines dû à la plume d'un écrivain qui est destiné à recueillir l'héritage du regretté Ponson du Terrail, M. Albert Delpeit: *la Vengeresse*.

Tous les jours, le même journal publie, outre son feuilleton, *la Belle Limonadière*, cause célèbre du commencement de ce siècle, récit palpitant retrouvé, par M. Paul Mahalin, dans les annales de la police de la Restauration.

La partie politique du *Paris-Journal* est toujours confiée à MM. H. de Pène (rédacteur en chef), J.-J. Weiss, Loustalot et autres écrivains qui assurent à ce journal le premier rang parmi les défenseurs des principes conservateurs.

AVIS IMPORTANT

Concernant les personnes atteintes de

TUMEURS.

Nous pensons être utiles à certains de nos lecteurs en leur désignant ici les principales affections

chirurgicales traitées par le Docteur Ed. Darbez, à sa clinique spéciale, 44, rue de Turbigo, à Paris: Adénites (Ecrouvelles), Adénomes du sein, Cancres, Squirrhés et Eucéphaloïdes du sein, Cancerides, Engorgements laiteux, Hémorrhoides, Hydarthrose, Hydrocèles, Kistes, Lipômes, Loupes, Polypes, Tumeurs blanches.

Le Dr Darbez reçoit à son cabinet, 44, rue de Turbigo, tous les jours, de 2 à 4 heures, excepté le samedi et le dimanche, ces deux jours étant absorbés par les voyages en province.

LE

CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce *Revalescière* Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.
Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.
Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait même les bras lui étreindre; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la *Revalescière* Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; les forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.
DE CHASELLES, Comtesse de GOURGUE.
Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Discuits de Revalescière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalescière* chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 6 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Comman, rue St-Jean, Gondrand, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris.

LA VELOUTINE
CH. FAY
Se trouve chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 JUIN 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	56 75	» 10	» »	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	805	»	» »	C. gén. Transatlantique, j. juill.	297 50	»	2 50
4 1/2 % jouiss. mars.	80 25	» 25	» »	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	645	»	» »	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	355	»	5 »
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	» »	Crédit Mobilier.	422 50	»	» »	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	460	»	» »
5 % Emprunt 1871.	»	»	» »	Crédit foncier d'Autriche.	960	»	5 »	Société autrichienne, j. janv.	»	»	» »
Emprunt 1872.	91 05	» 25	» »	Charentes, 400 fr. p. j. août.	360	»	» »	OBLIGATIONS.			
— libéré.	89 65	» 05	» »	Est, jouissance nov.	515	1 25	» »	Orléans.	278 50	»	» »
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	213 75	1 25	» »	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	850	5 »	» »	Paris-Lyon-Méditerranée.	279	»	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	397 50	2 50	» »	Midi, jouissance juillet.	595	»	5 »	Est.	271 50	»	» »
— 1865, 4 %.	445	2 50	» »	Nord, jouissance juillet.	1028 75	5 »	» »	Nord.	283	»	» »
— 1869, 3 % t. payé.	290	6 25	» »	Orléans, jouissance octobre.	815	»	» »	Ouest.	277	»	» »
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	252 25	» 25	» »	Ouest, jouissance juillet, 65.	510	»	» »	Midi.	278 24	»	» »
Banque de France, j. juillet.	4330	»	» »	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	» »	Deux-Charentes.	250	»	» »
Comptoir d'escompte, j. août.	522 50	»	» »	Compagnie parisienne du Gaz.	690	1 25	» »	Vendée.	235	»	» »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	465	»	» »	Société Immobilière, j. janv.	18 50	»	» »				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	»	» »								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	6	45	—	(s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.	1	—	—	—
1 — 33 — — soir, omnibus.	9	—	—	—
4 — 13 — — express.	4	—	—	—
7 — 27 — — omnibus.	7	—	—	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	8	—	—	—
8 — 20 — — omnibus.	8	—	—	—
9 — 50 — — express.	9	—	—	—
12 — 38 — — soir, omnibus.	12	—	—	—
4 — 44 — — —	4	—	—	—
10 — 30 — — express-poste.	10	—	—	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,
Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.
Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.
Conditions avantageuses.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE
OU A LOUER
PETITE MAISON ET JARDIN
Agréablement situés,
Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN CHANTIER DE CHARPENTIER
A SAUMUR.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE EXCELLENTE CHIENNE COURANTE, dite briquette, âgée de cinq ans.
S'adresser au bureau du journal.

FAILLITE V^e DE FOS-LETHEULLE ET FILS.

AVIS
MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite V^e de Fos-Letheulle et fils sont prévenus qu'un deuxième dividende de 10 p. 100, à valoir sur le montant de leurs créances, leur sera distribué les 11, 12, 13, 14, 16 et 17 juin 1875, de midi à quatre heures du soir, au siège des opérations de la faillite, situé à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, n° 45.
La remise des mandats de paiement sera faite aux créanciers aux lieux, jour et heures susdits par ordre alphabétique, savoir:
Le 11 juin, pour les lettres A et B.
Le 12 juin pour les lettres C et D.
Le 13 juin pour les lettres E, F, G, H.
Le 14 juin pour les lettres I, J, K, L, M, N.
Le 16 juin pour les lettres O, P, Q, R, S.
Le 17 juin pour les lettres T, U, V.
Il sera indispensable de présenter aux syndics le titre d'admission à la faillite, c'est-à-dire le bordereau vérifié de la créance.
Les créanciers qui ne se présenteraient pas dans le délai qui vient d'être indiqué s'exposeraient à ce que le dividende leur revenant soit de nouveau déposé à la caisse des consignations, et, dans ce cas, les formalités à remplir et les frais qui pourraient en résulter resteraient à leur charge personnelle.
Les syndics de la faillite V^e de Fos-Letheulle et fils,
(227) GUÉPIN, PROUST, MULOT.

A VENDRE
D'OCCASION,
BEAUX BILLARDS
Avec leurs accessoires.
S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE
UN JOLI COUPLE DE FURETS
Bien apprivoisés.
S'adresser rue Saint-Nicolas, n° 74, à Saumur.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

DEMANDE
DE
REPRÉSENTANTS
sérieux dans les départements, pour une maison de banque de Paris. (Excellente position.) Bonnes références indispensables. S'adresser à Kanitz et C^{ie}, 45, rue de la Peletier, à Paris.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.
Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. — Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.
50 c. et 1 fr. le flacon.
A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, rue du Portail-Louis. (107)

EAU ANTINÉVRALGIQUE ALPH. BAER
GUÉRISON COMPLÈTE
DES AFFECTIONS SUIVANTES:
Névralgies faciales, Céphalalgies, Migraines (non gastralgiques), Odontalgies (Névralgies dentaires), lors même que les dents seraient cariées.
Dépôt GÉNÉRAL chez H. DELAVIGNE, rue Quincampoix, 70, PARIS.
Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.
Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'étranger.
A Saumur: pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevigne, rue de la Tonnelle. — A Angers: pharmacie Brard, 5, rue Boisnet; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeuneau, 57, rue Beaurepaire. (233)